

Sujet : [INTERNET] Enquête publique sur le projet du parc éolien des Champeaux

De : >

Date : 08/07/2023 à 14:06

Pour : "ddt-participations-public@marne.gouv.fr" <ddt-participations-public@marne.gouv.fr>

51120. LA FORESTIÈRE

À l'attention de Monsieur Alain JAQUINET, Commissaire enquêteur

Monsieur le commissaire enquêteur,

Je tiens à vous exprimer ma vive inquiétude liée à la baisse de la valeur des maisons, tant dans mon village de La Forestière que dans les villages voisins de Nesle-la-reposte et des Essarts-le-Vicomte.

A la suite de l'installation en 2011 du parc éolien des Portes de Champagne, les riverains de notre village qui sont propriétaires de leurs maisons ont constaté une indiscutable dépréciation immobilière. Cette lente dépréciation n'a jamais pu être chiffrée précisément, les notaires tout comme les agents immobiliers de notre secteur étant extrêmement prudents et même gênés face aux demandes pressantes des riverains de leur fournir des données chiffrées sur la baisse du prix du foncier.

La multiplication des projets éoliens a accentué le phénomène de dépréciation. Au fil des années, la saturation de nos campagnes en projets industriels de plus en plus polluants a fait le reste. L'irruption de l'éolien industriel aux portes de nos villages a amoindri considérablement leur attractivité. Les villages qui pouvaient envisager un développement du tourisme par la mise en valeur de leurs paysages et par l'investissement dans l'organisation d'activités de plein air, doivent aujourd'hui revoir leurs ambitions à la baisse... Ainsi, dans toutes ces régions, de France (ou de nos voisins européens) où l'industrie éolienne s'est imposée, les territoires ont subitement perdu des opportunités de développement et le prix du foncier s'est tassé ; Il a pu également, dans certains cas très particuliers, s'effondrer. Les tribunaux français commencent tout juste à le reconnaître.

J'émet donc, pour cette raison, un avis très défavorable sur le projet de création du Parc éolien des Champeaux.